



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONLET
DU 7 JANVIER 2025

PROCES-VERBAL

Convocation du 2 janvier 2025 par M. Philippe RITTER, maire

Etaient présents : Mmes et MM. Liliane CESANO, Laurent GARNIER, Geneviève MONATTE-ALONZI, Brigitte PERRIN, Daniel PICOT, Philippe RITTER, Jean-Yves ROUX, Christine VALENTIN.

Etaient excusés : M. Roland MEYSSONNIER, ayant donné pouvoir à M. Philippe RITTER, M. Raphaël SABY, ayant donné pouvoir à Mme Christine VALENTIN

Secrétaire de séance : Mme Liliane CESANO.

M. Philippe RITTER, en sa qualité de maire, ouvre la séance.

Mme Liliane CESANO est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2024

Le procès-verbal a été adressé aux membres du conseil municipal en complément de leur convocation.

Ne faisant l'objet d'aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

ADOPTION D'UNE DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE – BUDGET 2024 DU LOTISSEMENT DE LA GARE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	
compte 65822 - 14 502,89 €	compte 168741 - 27 237,85 €
	compte 3555 (chap. 040) + 27 237,85 €
RECETTES	
compte 7011 - 45 138,60 €	
compte 75888 (chap. 042) - 56 157,61 €	
compte 71355 (chap. 042) + 83 395,46 €	
compte 7552 + 3 397,62 €	

La validation de la décision modificative est votée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSESZAC L'ARBRE SAUVAGE

Un acheteur potentiel doit adresser son projet en mairie. Sa demande sera étudiée lors d'un prochain conseil municipal.

SALLE POLYVALENTE

Le règlement relatif au ménage doit être revu. La mission est confiée à MM. PICOT et GARNIER.

ACTIONS EN FAVEUR DES AINES

Une nouvelle règle est établie :

- l'ensemble des aînés de 70 ans et plus seront conviés au repas annuel de l'amitié ;
- un colis cadeau sera remis à l'ensemble des aînés de 80 ans et plus, qu'ils aient participé au repas ou non.

CHANGEMENT DU PICK-UP

Il est décidé de reporter la décision après le prochain contrôle technique.

GARAGE DU GARAY

Les modalités de fin du crédit-bail sont rappelées.

ACHAT DE TERRAIN A CHARDON

Les suites de la procédure d'achat du terrain (délibération n° 2024-22 du 11 avril 2024) sont exposées.

ARBRE SUR LE DOMAINE PUBLIC

Un arbre situé sur le domaine public à Pouzols nécessite d'être entretenu. MM. ROUX et PICOT sont chargés de gérer la suite à donner.

CIRCULATION DES POIDS LOURDS

Compte tenu des travaux dans Allègre, les poids lourds sont régulièrement déviés et empruntent très fréquemment les voies communales. Afin de protéger le pont de Bonharmes, celui-ci sera interdit aux poids lourds de plus de 12 tonnes.


ESPACES VERTS

Il est décidé de prévoir la plantation d'arbres vers le jeu de boules et autour du parking de la salle polyvalente.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire de séance,



Liliane CESANO